

**EDITO**

**LE NOUVEAU « MONSIEUR ANANAS DU BENIN » A 20 ANS !**

**Une fabrication délicate qui exige une formation en France :**

Si le séchage de l'ananas est une activité artisanale délicate, la fabrication du jus d'ananas, produit fortement enzymatique, l'est encore plus. Aussi, dès la fin août, un jeune stagiaire béninois a entrepris un stage d'un mois et demi au Lycée Agricole de POISY. Cette formation a été complétée par un stage de démontage-remontage et réparation du matériel au sein de la

Société GILSON, à Hauteville S/ Fier, puis d'un stage à l'entreprise VITUPPIER à la Combe de Sillingy. Enfin, une visite à l'entreprise de Marcel BALE, le nec plus ultra en matière de fabrication de jus d'ananas, à Marseille, a clôturé le séjour du jeune Béninois.

**Un stagiaire conscient de ses responsabilités :**

Frédéric, deuxième fils de notre ami Apollinaire, (encore étudiant en 5ème année d'agronomie à l'E-

cole d'Agriculture du Bénin), est malgré son jeune âge, particulièrement conscient de ses responsabilités. En effet, dès l'installation du matériel, il profitera de ses congés pour former la nouvelle équipe du CSFT. Cela représente, à nos yeux d'Européens, une montagne de difficultés à surmonter pour un jeune homme de 20 ans, d'autant plus qu'il devra lui-même trouver, sur place, une recette appropriée en matière de jus d'ananas. Notons cependant que le

choix du candidat a été l'objet d'une décision mûrement réfléchie.

**Un suivi assuré par les partenaires européens :**

Paul GILSON sera le premier à se rendre au Bénin (en décembre) pour installer le matériel et former l'ensemble du personnel à l'utilisation des machines. Le formateur, Patrick BULLOZ, qui prévoit une mission dès la mi-janvier, à Abomey, s'assurera du savoir-faire de Frédéric en ma-

tière de transmission des techniques. Enfin, TECHDEV aidera l'équipe à la mise en place d'une organisation rationnelle de la production. Ces précautions nous permettent donc d'être optimistes pour l'avenir de l'activité. Ainsi, le « Monsieur ananas du Bénin » -tel est le nom donné à Frédéric dans son pays- sera entouré d'excellents partenaires, ce qui lui permettra de relever le défi.

*Martine Kakpo*



Frédéric en stage de formation au Lycée Agricole de Poisy, lors de l'embouteillage du jus et de la mise en cartons.



De gauche à droite : Patrick Bulloz, formateur de Frédéric au Lycée Agricole de Poisy ; Paul Gilson, fabricant de matériel de jus de fruits et vinaigre à Hauteville sur Fier et partenaire du projet « jus ».



Discours de Pierre Kakpo, devant les personnalités, la presse, quelques souscripteurs et bénévoles ATB, invités à Hauteville sur Fier, pour la présentation du stagiaire et du matériel de jus de fruits en partance pour le Bénin.



Parmi le matériel de jus de fruits destiné au CSFT, figurent un broyeur, un pasteurisateur, une presse, (offerte par Paul GILSON) deux cuves en inox ainsi que du petit matériel de laboratoire pour l'expérimentation d'une recette appropriée.

Une pensée pour la famille NICOL, qui, pour respecter les vœux de Monsieur Henri NICOL, décédé le 28 septembre 2002, a demandé que soit fait un don, en lieu et place de fleurs, au profit de la Fondation Cognacq - Jay et de l'association ATB. Les sommes récoltées au profit d'ATB (voir le montant ci-dessous) sont transformées en parts sociales non remboursables en faveur de la ligne « jus de fruits » et sont adressées aux enfants du défunt, en souvenir... Tous nos remerciements et condoléances à la famille...



Intervention de Frédéric, qui, intimidé par un public attentif, a dit : « Merci papa, Merci maman, je vous promets de tout faire pour réussir ... ».

Ont nouvellement souscrit au projet « jus de fruits », les personnes ou association suivantes :  
(le surplus obtenu est affecté au fonds de roulement dont le CSFT a besoin pour payer les petits producteurs de fruits frais)

- Monsieur Gérard Moreau	1 part	152.45
- Monsieur Robert Sacquet	1 part	152.45
- Famille Nicol	3 parts	457.35
- Arthaz Entraide Internationale	5 parts	762.25



**GIE  
Centre  
Commercial  
du Perrier**



*Dans le cadre de leur collaboration,  
Ces partenaires vous offrent :*

**un prix « spécial souscripteur »**

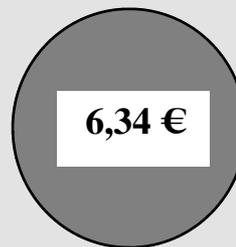
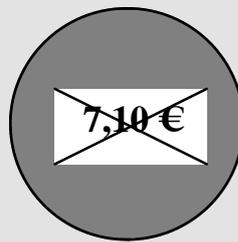
pour tout achat de

**Galettes des rois à l'ananas Ø 22 cm**

effectué dans votre Supermarché Champion - Annemasse - Le Perrier

Offre valable du  
17/12/02  
au 30/01/03

Autres Bons à  
disposition chez  
ATB



Attention ! En raison d'une fabrication spéciale,  
Votre magasin CHAMPION a besoin de prévoir le nombre approximatif de galettes à l'ananas !  
Veuillez **passer commande, à l'aide du bon no 1** en indiquant si possible la date de votre achat  
puis **vous prémunir du bon no 2, lors de votre passage en caisse**

*Ces mêmes partenaires vous proposent  
**DE GAGNER***

*Lors de la soirée conviviale fin janvier 2002*

**10 bons d'achats d'une valeur de 30.48 €**

*offerts par le Groupements des Commerçants CC. Le Perrier*

**10 bons d'achats d'une valeur de 15,25 €**

*offerts par votre Magasin CHAMPION*

par tirage au sort des bons de participation remis en soirée ainsi que :

**10 paniers garnis des produits des terroirs SAVOIE - BENIN**

*offerts par la Société*

**THOMAS LE PRINCE**

pendant que les serveurs du resto éphémère « Les Marmites de la Solidarité » auront le plaisir de vous servir ...  
... des dégustations « maison », le tout ponctué d'animations et d'instantanés musicaux  
(chers amis bénévoles, nous comptons sur vous, bien - sûr!)

*et pour vos voyages de fin d'année,*

**SUNTUR - AFAT VOYAGES**

*est à votre disposition pour mieux vous servir*

**au 51, Route de Bonneville - Annemasse - Tél. 04 50 37 08 14**

**ou à Archamps (Bât. Héra) - tél. 04 50 31 51 20 - fax 04 50 95 28 45**

*soleil.plus@wanadoo.fr*